

Considérations sur le monnayage antique de Lattes

R. MAJUREL, J. RIVIERE ET H. PRADES

La richesse numismatique de la plaine de Lattes est considérable. Depuis un siècle et demi on y recueille des monnaies antiques ou tout au moins on a commencé à les signaler.

Nous nous proposons d'étudier ici quelques monnaies de Lattes, résultat de découvertes fortuites ou de prospections de surface de nombreux chercheurs. Certaines de ces pièces ont déjà été décrites dans notre ouvrage sur le port de Lattara,¹ d'autres sont inédites, d'autres, enfin, à notre grand regret, seront ici simplement signalées, car nous n'avons pu en obtenir photo et poids. Savoir que Lattes les a restituées est déjà un fait positif. Il ne faut pas oublier que, contrairement à ce qui se passe pour beaucoup d'autres habitats de l'Antiquité, Lattes a été, depuis longtemps, un site archéologique ouvert, parcouru par des départementales très fréquentées en toutes saisons, et visité à longueur d'année par des archéologues et des amateurs, sans oublier les ouvriers agricoles et, saisonnièrement les touristes. La dispersion de ses monnaies en un grand nombre de mains en rend l'étude difficile et toujours approximative.

Malgré les difficultés d'un tel type de recherches, nous nous sommes depuis trop longtemps intéressés au passé de Lattes pour ne pas avoir une vision d'ensemble de son numéraire sinon rigoureusement exacte, ce qui est impossible à quiconque, pour les raisons que nous venons d'indiquer, du moins suffisamment juste pour permettre d'en dégager quelques enseignements. Nous étudierons donc ici successivement les monnaies gauloises, romaines, ibériques, puniques et grecques dont les trouvailles sont parvenues à notre connaissance au cours de ces quinze dernières années. Nous y joindrons même quelques monnaies plus récentes, tout autant révélatrices que leurs aînées du passé du vieux port du Méjean.

1. JEAN ARNAL, RENÉ MAJUREL, HENRI PRADES. *Le Port de Lattara*. Bordighera. Montpellier, 1974.

MONNAIES ÉMISES SUR LE SOL GAULOIS

MARSEILLE

Argent. Deux trésors d'oboles massaliètes ont été découverts au lieu dit Saint-Sauveur, dans les vignes bordant les bâtiments de la ferme en 1965 et 1966.²

Premier trésor: 1890 oboles à la tête d'Apollon à gauche, au droit. Revers: MA dans les cantons d'une roue (fig. 1, n.° 1 à 3). Poids moyen: 0 gr, 62.

Deuxième trésor: 993 oboles à la tête d'Apollon à gauche et à la roue (fig. 1, n.° 4 et 5). Poids moyen: 0 gr, 63.

Mais Lattes a livré, en d'autres secteurs et «à la pièce» diverses oboles massaliètes. Bornons-nous à en signaler deux, présentant des particularités de types ou de poids qui les distinguent nettement des exemplaires des deux trésors précités.

D/ Tête d'Apollon à droite.

R/ MA dans les cantons d'une roue. (Pièce ébréchée. Poids: 0 gr, 25.)
Fig. 1, n.° 8.

D/ Tête d'Apollon à gauche caractérisée par le foisonnement des mèches de la chevelure.

R/ MA en caractères bouletés dans les cantons d'une roue. Poids: 0 gr, 58.
Fig. 1, n.° 6.

Drachmes. Deux exemplaires, recueillis en surface.

D/ Buste de Diane à droite.

R/ Lion à gauche. Au-dessus MAΣΣA, au-dessous ΛΙ HTΩΝ.

D/ Buste de Diane à droite.

R/ Lion à droite, la patte avant gauche relevée. MAΣΣA ΛΙHTΩΝ. Sous la patte relevée Λ.

Bronze. Le monnayage de bronze de la cité phocéenne constitue les deux tiers du monnayage de bronze rencontré à Lattes. Nous avons pris note, en quinze ans, de 517 monnaies de bronze livrées par les terres avoisinant le port du Méjean. Sur ce nombre, 345 étaient des bronzes marseillais, 172 appartenaient à d'autres séries. A quelques rares exceptions près, le monnayage de Marseille est représenté à Lattes par deux types de pièces: les moyens bronzes au revers du taureau cornupète (51 exemplaires notés), les petits bronzes au revers du taureau. (Cornupète: 288 exemplaires; taureau passant: trois.)

Bronze grand module.

D/ Tête laurée d'Apollon à gauche.

R/ Taureau à droite. Au dessus: massue?

(Ces symboles très variés B. N.: 1483, 1489, 1495, 1499, 1507, 1511, 1516, 1522, 1536, 1537, 1539, 1552, 1556, 1559, etc., doivent être des symboles d'ateliers.)

2. Les trésors de monnaies de Marseille trouvés à Lattes n'existent plus aujourd'hui. Ils ont été dispersés par la vente, soit dans des collections publiques soit chez des marchands. A cette époque le coeur de la cité de Lattes, transformé en jardin maraîcher, allait être planté en vignes et il importait de multiplier les sondages pour découvrir l'étendue de la cité dans l'Antiquité et pour en proclamer l'importance. Les crédits alloués étant, à l'origine, notoirement insuffisants, on peut dire, sans mauvais jeu de mots, qu'à Lattes, les monnaies ont procuré aux fouilleurs de l'argent. Parmi les collections archéologiques réunies par le groupe fondé par Henri Prades figurent aujourd'hui quelques centaines de monnaies de bronze en provenance de Lattes. Un certain nombre de ces pièces est signalé ici. De toutes façons elles ne représentent qu'une faible partie des monnaies offertes par le sol de Lattes qui en a déjà livré des milliers.

Moyens bronzes (51 exemplaires).

D/ Tête d'Apollon laurée à gauche.

R/ Taureau cornupète à droite.

Fig. 1, n.° 10 3 gr, 75 19 mm

Fig. 1, n.° 11 4 gr, 97 17 mm

Fig. 1, n.° 12 4 gr, 20 19 mm

Fig. 1, n.° 13 3 gr, 25 19 mm

Petits bronzes.

a) Au taureau passant (3 ex.).

D/ Tête d'Apollon à gauche.

R/ Taureau passant à droite. Au-dessus du taureau, Massa, en lettres grecques. (Fig. 1, n.° 9.)

Poids: 1 gr, 49. Module: 13 mm.

b) Au taureau cornupète (288 ex.).

Nous distinguerons deux grands groupes dans ce monnayage selon que la tête du droit est tournée à gauche ou à droite.

1) Tête d'Apollon à gauche. Deux variétés:

Première variété (28 exemplaires notés).

La tête d'Apollon au droit est large. Elle occupe presque tout le champ de la pièce. (Fig. 2, n.° 1-2-3.) Au revers, tantôt le taureau est massif. Aucune trace de légende suivie.. Lettres isolées au-dessus du taureau. Delta (fig. 2, n.° 1) A avec barre brisée (fig. 2, n.° 3) tantôt le taureau est plus petit et la légende Massa, en caractères grecs, figure au-dessus de lui en demi-cercle (fig. 2, n.° 2).

Deuxième variété (4 exemplaires notés).

Au droit la tête d'Apollon est plus petite. Les boucles de la chevelure retombent en deux mèches parallèles le long de la nuque. Derrière le cou d'Apollon, deux lettres: A dans Γ (fig. 2, n.° 23). La légende du revers, Massa en caractères grecs, figure sous le taureau, séparée de lui par un trait (fig. 2, n.° 23-24).

Le deuxième groupe de petits bronzes au revers du taureau cornupète (tête d'Apollon à droite) se subdivise également en deux variétés différenciées par les portraits du droit.

1) La tête d'Apollon est ramassée, «en boule», chevelure en chignon sur la nuque, juste derrière la couronne de laurier (fig. 2, n.° 4 à 17) (195 exemplaires notés).

2) Le portrait est plus en hauteur, plus délicat, on serait tenté de dire «plus féminin». Les boucles de la chevelure ondulent sur la nuque et sur le cou (fig. 2, n.° 18 à 21) (42 exemplaires notés). Les revers se réduisent à trois types, indifféremment associés au droits des variétés 1 et 2.

Premier type: Le taureau est lourd, trapu, sa jambe avant droite relevée nettement plus haut que la ligne qui figure le sol. La légende Massa en caractères grecs serrés, au-dessus du taureau, débute horizontalement puis plonge brusquement vers la droite (fig. 2, n.° 34 et 39 à 41).

Deuxième type. Le taureau est plus élancé. Sa jambe avant droite repliée touche le sol. La légende Massa en caractères grecs est disposée au-dessus de lui en demi cercle. A l'exergue on distingue généralement, en caractères grecs, deux lettres: Λ et I, rarement trois Λ IA, quelquefois A seulement. (Fig. 2, n.° 25-28, 29 à 32, 36-37.)

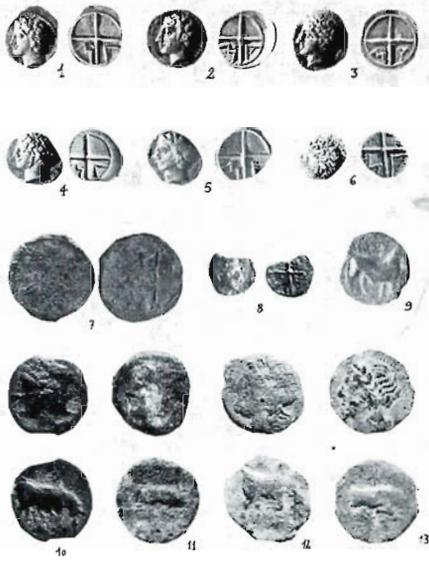


Figure 1

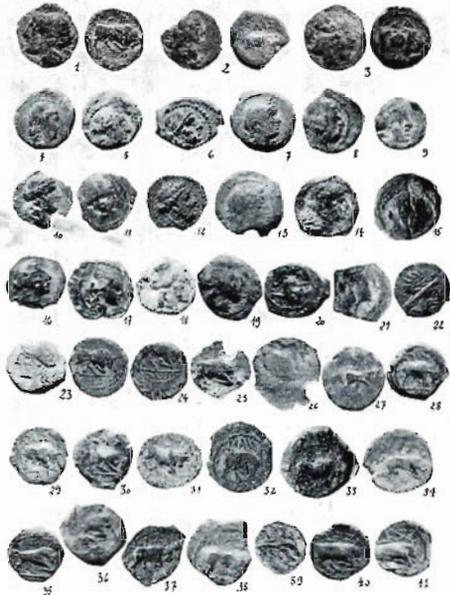


Figure 2

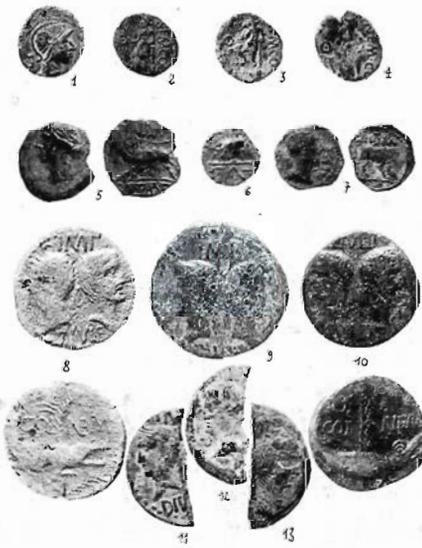


Figure 3

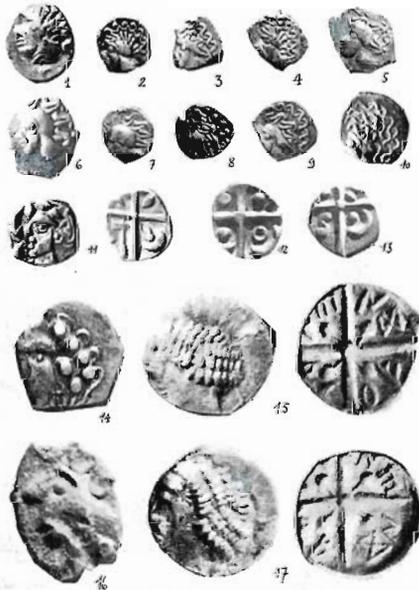


Figure 4

Troisième type (le plus rare): Le taureau est petit, perdu au milieu du flan (fig. 2, n.º 27). Légende au-dessus de lui: Massa en caractères grecs.

Quelques rares exemplaires (quatre) n'appartiennent pas à ces types.

La tête d'Apollon est gravée à gros traits, la couronne et la chevelure de même. Le revers par contre, s'apparente au revers du deuxième type cité plus haut. Légende Massa, en caractères grecs au-dessus du taureau (fig. 2, n.º 22 pour le droit, n.º 35 pour le revers) 15 P. B. au taureau cornupète étaient de droits inidentifiables. Voici les modules et poids d'exemplaires des P. B. au taureau cornupète de la figure 2:

N.º 1	15 mm	1 gr, 47
N.º 2	15 mm	1 gr, 98
N.º 3	15 mm	2 gr, 49
N.º 4-27	15 mm	2 gr, 73
N.º 5	14 mm	1 gr, 52
N.º 6	16 mm	1 gr, 97
N.º 7	15 mm	2 gr, 51
N.º 8	15 mm	2 gr, 30
N.º 9	11 mm	1 gr, 27
N.º 10-25	15 mm	1 gr, 26
N.º 11-30	15 mm	1 gr, 74
N.º 12-40	14 mm	2 gr, 08
N.º 13-26	15 mm	2 gr, 13
N.º 14	15 mm	2 gr, 27
N.º 15	14 mm	1 gr, 54
N.º 16-28	15 mm	1 gr, 88
N.º 17	15 mm	2 gr, 08
N.º 18	15 mm	1 gr, 76
N.º 19-36	15 mm	2 gr, 33
N.º 20-37	16 mm	1 gr, 81
N.º 21	12 mm	1 gr, 23
N.º 22-35	13 mm	1 gr, 69
N.º 23	14 mm	1 gr, 99
N.º 24	14 mm	1 gr, 14
N.º 29	14 mm	1 gr, 78
N.º 31	15 mm	1 gr, 60
N.º 32	15 mm	2 gr, 44
N.º 33	15 mm	1 gr, 97
N.º 34	15 mm	1 gr, 79
N.º 38	15 mm	1 gr, 91
N.º 39	14 mm	1 gr, 85
N.º 41	14 mm	1 gr, 99

Parmi les autres rares monnaies référables à Marseille citons:

Moyen bronze. Module: 22 mm — Poids: 6 gr, 84.

D/ Tête casquée de Minerve à droite.

R/ Trépied. A gauche du trépied, verticalement: M A (fig. 1, n.º 7).

Petit bronze:

D/ Tête de Minerve à gauche.

R/ Vague forme de croissant à droite. Galère? (variété de De la Saus-saye, n.º 423?).

SAMNAGENSES (peuple dont la capitale était Senas entre Glanum et Cavaillon)
(cf. De la Saussaye, op. cité, p. 100).

P.B. D/ Tête de Diane, à droite, diadémée.

R/ AMNA HT en deux lignes au-dessus et au-dessous d'un taureau cornupète à droite. Poids: 1 gr, 28-13 mm.

CAVAILLON

P.B. D/ Tête de la ville de Cabellio à droite, couronnée de tours.

R/ Corne d'abondance. Autour I M P.

CAESAR AVGVST COS XI

P.B. D/ Tête de la nymphe locale de Cabellio à droite: C A B E.

R/ Tête du peuple de Cabellio personnifié à droite, coiffée d'un casque à aigrette et à mentonnière: C O L. 15 mm — Poids: 1 gr, 72.
(2 ex)

AVENIO

P.B. D/ Tête d'Apollon laurée à gauche: A Y E.

R/ Sanglier (vue quelques instants entre les mains d'un adolescent d'une quinzaine d'années qui venait de la recueillir en surface).

INCERTAINES DE LA NARBONNAISE (16 mm — 1 gr, 21)

P.B. D/ Buste viril, cheveux nus à droite. S E X F.

R/ T.P O M. Taureau à droite. (3 ex)

Ce bronze jadis attribué à Sextantio (De la Saussaye: Numismatique de la Narbonnaise, pp. 181-183) puis aux Petrocorii, puis aux Avernes³ a été livré par de nombreux sites des Bouches-du Rhône (Glanum — Aix-en-Provence — Arles), du Vaucluse (Avignon — Cavaillon — Orange — Barri près de Bollène), du Gard (Vie-Ciutat, Nages), de l'Hérault (Lattes — Murviel — Sextantio). Si l'on comptabilisait les exemplaires recueillis dans ces quatre départements on dépasserait largement les dix exemplaires de Gergovie.

Nous pensons qu'il convient de l'attribuer à la portion de la Narbonnaise parcourue par le cours inférieur du Rhône sans, bien entendu, pouvoir préciser davantage. Pièce régionale comme l'écrivait Carlo Vian.⁴

VOLSQUES ARÉCOMIQUES — Petits bronzes au démos. (10 exempl.)

D/ Tête de Diane diadémée à droite. Légende V O L C A E derrière la tête, verticalement.

R/ Personnage debout en toge. Branche de laurier. Légende A R E C verticalement à droite.

3. Dernières références en date dans MICHEL PY: *Trouvailles sur l'oppidum de Nages*, Acta Numismática IV, p. 148.

4. Ogam VI. *Circulation des monnaies gauloises dans le Vaucluse*, p. 230.

D'après les indications stratigraphiques de Nages, ces émissions se situaient entre 70 et 30 av. J. C.⁵ Poids d'exemplaires: 1 gr, 84 - 2 gr, 06 - 1 gr, 75.

Petits bronzes à l'aigle (3 ex.) (1 gr, 77 - 1 gr, 56)

D/ Tête de Diane diadémée à droite: A R en monogramme derrière la tête.

R/ Aigle, ailes ouvertes. Il repose sur une palme, tient une branche dans son bec, une couronne dans sa serre gauche. Légende: V O L C à l'exergue.

Imité du denier romain de Pomponius Rufus vers 71 avant J. C. Date de frappe: 70 à 30 d'après la stratigraphie de Nages.⁶

NIMES

Le monnayage de la cité nimoise est, en quantité, celui qui se place immédiatement après le monnayage marseillais, mais de très loin.

Petits bronzes au sanglier (7 exemplaires) (fig. 3, n.° 5-6: 14 mm, 2 gr, 01 — 13 mm, 1 gr, 81)

D/ Tête d'Apollon laurée à gauche.

R/ Sanglier à gauche. Légende: Namasat en deux lignes, l'une au-dessus du sanglier, l'autre à l'exergue, en caractères grecs bouletés. Barre du A brisée (de 120-100 à 70 avant J. C., comme dates de frappe, d'après Michel Py).⁷

Petits bronzes à la colonie sacrifiant (17 exemplaires)

D/ Buste à droite casqué. Derrière. S. (fig. 3, n.° 1).

R/ La colonie, une patère dans la main droite, le bras gauche posé sur une colonne. Elle nourrit deux serpents agathodémons dressés devant elle. Légende verticale: N E M C O L avec O pointé (fig. 3, n.° 2-3-4: 15 mm, 2 gr, 23; 15 mm, 1gr, 87; 14 mm, 2 gr, 44).

Date de frappe de 50à 30 avant J. C. d'après la stratigraphie de Nages.⁸

As au crocodile et au palmier (12 exemplaires)⁹

1.er type. D/ Têtes adossées d'Octave à droite et d'Agrippa à gauche.

La tête d'Octave est nue; celle d'Agrippa, ceinte de la couronne rostrale. Légende I M P D I V I F (3 exemplaires) (fig. 3, n.° 2: 25 mm). L'un d'eux, trouvé dans le port (Parcelle Nicot), porte une contremarque circulaire: 2 lettres séparées par une palme D. D (Decreto Decurionum).

R/ Crocodile à droite enchaîné à un palmier C O L N E M.

2.ème type (fig. 3, n.° 9) (26 mm)

5. MICHEL PY. *Trouvailles sur l'oppidum de Nages*. Op. cité, p. 128.

6. MICHEL PY, op. cité, p. 130.

7. MICHEL PY, op. cité, pp. 124-125.

8. MICHEL PY, op. cité, pp. 127-145.

9. Nous présentons un essai de typologie générale des as nimois au crocodile et au palmier dans un article destiné à Ogam. «*Typologie des as nimois*».

D/ Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, celle d'Auguste ceinte de la couronne de chêne, celle d'Agrippa, de la couronne rostrale. Légende I M P D I V I F .

R/ Crocodile attaché à un palmier. Légende C O L N E M (2 exemplaires).
3.^{ème} type

D/ Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa. Celle d'Auguste ceinte de la couronne de laurier, celle d'Agrippa, de la couronne rostrale. Légende: I M P D I V I F P P.

R/ Crocodile enchaîné à un palmier. Légende C O L N E M (7 exemplaires) (fig. 3, n.° 10: 25 mm).

Nous avons noté également 21 as nimois au crocodile et au palmier partagés en deux. Ceci en vue de les transformer en semisses.

5 du type 1

2 du type 2

14 du type 3

Signalons enfin, dans un état exécrationnel, le P.B. de type suivant :

D/ Buste casqué à droite. Derrière, la lettre Q.

R/ N E M C O L. Urne renversée dans une couronne de laurier.

VOLSQUES TECTOSAGES

Argent

Un trésor de drachmes des Volsques Tectosages a été découvert en 1967 dans la vigne bordant la ferme de Saint-Sauveur. Le vase le contenant était brisé et le trésor répandu sur plus d'un mètre de distance. Dans un premier temps, nous récupérâmes 756 de ces drachmes et crûmes avoir récupéré, comme nous l'indiquions dans notre article d'Ogam¹⁰ la quasi totalité de ce trésor. Mais le criblage des terres était demeuré imparfait. Quelques jours après, attirés par cette découverte, des chercheurs vinrent sur le site, en particulier des ouvriers agricoles. Ils creuserent à leur tour. Ici, les témoignages diffèrent. Selon les uns ils auraient récupéré quelques centaines de monnaies dont plusieurs exemplaires à légende ibériques, selon d'autres quelques dizaines seulement. Il nous a été impossible de photographier ou même de voir la moindre de ces monnaies. La part de trésor inventoriée par nous contenait les exemplaires suivants:

1) *Type aux dauphins* (fig. 4, n.° 11).

D/ Tête à gauche. Lèvres formées de deux globules superposés. Deux dauphins en jaillissent. Arcade sourcillière proéminente. Chevelure composée de cinq mèches «en olives», trois dessous, deux, dessus. Oreille indiquée par un demi cercle pointé. Queue de chevelure relevée et nouée derrière la tête, tantôt groupant quatre tiges et tantôt, trois.

R/ Croix cantonnée: aux premier et deuxième cantons d'un croissant et d'une olive; au troisième, d'un croissant surmonté d'une hache; au quatrième, d'un croissant et d'un anneau elliptique (fig. 4, n.° 11) 189 exemplaires. Un

10. Ogam. XIX, p. 408.

exemplaire de droit, différent de style (six globules sous la chevelure et des mèches ruisselant des globules supérieurs) est peut-être à ranger également à ce type (fig. 4, n.º 14).

2) *Types à la tête de nègre.*

Nous avons reconnu cinq variétés dans le type du droit.

a) Tête à gauche, le crâne planté de cheveux raides à extrémités renflées, en baguettes de tambour, disposés d'arrière en avant et coiffés d'une ligne de signes en S formant chaîne par resserrement (fig. 4, n.º 2-4) 165 exemplaires.

b) Même tête, mêmes cheveux, mais recouverts, cette fois, de deux lignes superposées de signes en S (3 exemplaires).

c) Même tête, mais à la place des cheveux, de grandes mèches, composées de deux éléments virgulés se rejoignant par la cime et disposés d'avant en arrière. Ils sont coiffés d'une ligne de signes en S (141 exemplaires) (fig. 4, n.º 3-5-6-7-8-9).

d) Même tête, mais cheveux ou mèches ont disparu. Deux lignes superposées de signes en S sont posées à même le crâne (97 exemplaires).

e) Même tête, mais trois lignes superposées de signes en S posées à même le crâne (fig. 4, n.º 10) (25 exemplaires).

Deux types de revers correspondent à la plupart de ces droits:

Revers a) Croix cantonnée d'un S droit ou à l'envers; dans le canton opposé à celui qui contient le S, trois globules à l'alignement, réunis par un trait. Dans les deux autres cantons opposés: globule sur croissant et anneau sur croissant (fig. 4, n.º 13).

Revers b) Croix cantonnée, dans trois cantons, d'un globule sur croissant et dans un quatrième d'un anneau sur croissant (fig. 4, n.º 12).

3) *Types autres que ceux à la tête de nègre.*

D/ Tête barbare, l'oeil marqué par un globule. Nez proéminent, chevelure composée d'un fouillis de signes en S. C'est le n.º 21 de la planche 1 de Robert (Numismatique de la Province de Languedoc), fig. 4, n.º 16 (6 exemplaires).

Le revers est une variante du revers à précédent. A la place de trois globules à l'alignement, on retrouve cinq globules disposés en croix.

D/ Tête à droite indistincte, floue (1 ex.).

R/ Revers b précédemment cité: grande finesse des croissants.

D/ Tête à gauche. Nez représenté par un S couché (1 ex.). Traces de chevelure.

R/ Revers b précédemment cité:

Monnaies à légendes ibériques dans les cantons de la croix

D/ Tête à gauche, chevelure composée de quatre rangées superposées de petits grains, dite «en épi de maïs».

R/ Légende ibérique, à caractères couplés dans les cantons d'une croix portant, attachés à ses angles, des globules pédonculés. Légende: Akeronton (fig. 4, n.º 15-17), 5 exemplaires. Le poids de toutes ces monnaies d'argent est de ± 3 gr, 5. Nous les avons étudiées en détail dans un précédent article.¹¹

11. Ogam. XIX, pp. 397-433.

Autres monnaies tectosages recueillies dans la plaine de Lattes

D/ Tête à gauche.

R/ Croix cantonnée d'une hache et de trois globules (fig. 5, n.º 4) 2 gr, 82. 15 mm (Robert Pl. II, n.º 19).

D/ Tête à gauche, oreille en S inversé, bien marquée.

R/ Croix cantonnée: Trace de talon de hache dans un canton, anneaux concentriques, l'extérieur perlé, dans deux autres cantons. Le quatrième canton n'est pas discernable (fig. 5, n.º 5) 1 gr, 84, Robert Pl. II, n.º 27 ?, 32?

Dimensions du rectangle que constitue le flan monétaire: 13 mm × 10.

D/ Tête à gauche, la chevelure irrégulière, le cou orné d'un collier. Trace de dauphins, devant le visage.

R/ Croix cantonnée d'une hache avec croissant et dans les trois autres cantons de ce que Robert appelle des restes de pétales ayant pris forme de croissants, l'objet placé à l'intérieur des croissants faisant corps avec eux (2 ex.) (fig. 5, n.º 1 et 2).

(Robert Pl. II, n.º 13) n.º 1 3 gr, 04 15 mm
n.º 2 3 gr, 17 15 mm

Citons, à titre de curiosité, une rondelle de bronze (fig. 5, n.º 3) plate du côté du décor, très légèrement convexe sur sa face unie, représentant une croix cantonnée de quatre globules. Poids: 5 gr, 82.

MONNAIES GAULOISES DE BRONZE, FRAPPÉES

Arvernes

D/ Buste jeune, imberbe, casqué à droite, le casque lauré, orné d'une crista. Légende: EPAD.

R/ Guerrier debout, tenant de la main droite une enseigne militaire munie de deux ailes. De la gauche, un bouclier rond et une lance. Son épée passe derrière le bouclier. (BN. 3907 - 3920) (fig. 5, n.º 6), 16 mm, 1 gr, 78.

Carnutes

D/ Tête à droite.

R/ Aigle à droite. Pentagone et croisette (BN. 6108).

D/ Tête à droite.

R/ Aigle, aiglon, serpent. Pentagone et croisette (BN. 6088). Du type de la figure 5, n.º 8.

Senones

D/ Tête à droite.

R/ Oiseau à gauche. SEN [V] — (BN. 7552 - 7569). Du type de la figure 5, n.º 7.

Remi (BN. 8040).

D/ R E M O. Trois bustes accolés de profil à gauche.

R/ R E M O. Aurige dans un bige au galop à gauche (3 ex.) (fig. 5, n.° 11)
(2 gr, 36 - 2 gr, 17).

Vellocasses (BN. 7276) (fig. 5, n.° 10).

D/ Personnage nu, agenouillé, tourné vers la droite et tenant à la main un objet circulaire.

R/ Oxydé. Poids - 3 gr, 56.

D/ Tête à droite, les lèvres très marquées, le nez long.

R/ Sanglier. Dessous, une croix. Poids: 2 gr, 88 - 16 mm (fig. 5, n.° 9).

Cette monnaie paraît être une combinaison de BN 7333 pour le droit, 7352 pour le revers.

Indéterminée pour cause d'extrême usure:

D/ Tête à gauche?

R/ Sanglier à droite. Dessous S couché.

MONNAIES GAULOISES COULÉES (POTINS)

Nettement plus abondantes que les monnaies gauloises frappées.

Nous distinguerons trois groupes de potins:

- 1) Les potins au revers du cheval déformé.
- 2) Les potins aux croissants.
- 3) Les autres potins.

1) *Les potins au revers du cheval déformé.* Nous y distingueron huit variétés. Nous nous référons à l'article de D. F. Allen: «British potin coins. a review».

Variété a (n.° 41 de la planche V d'Allen reproduit ici fig. 7, n.° 1).

D/ Tête stylisée à gauche. La couronne est réduite à un élément virgulé de gauche à droite. Les lèvres forment un petit croissant, pointes tournées vers le bord de la pièce.

R/ Cheval à gauche, pattes avant repliées en angle droit sous le corps. Les jambes arrière se confondent avec le trait d'exergue horizontal. 2 globules devant le poitrail du cheval (fig. 7, n.° 2). Poids: 2 gr, 80-16 mm (2 exemplaires).

Variété b (n.° 40 de la planche V d'Allen reproduit ici fig. 7, n.° 3).

D/ Même tête à gauche que la précédente.

R/ Le cheval, à gauche, a un poitrail et un cou «d'otarie». C'est la caractéristique la plus frappante de ce type de monnaie. La queue se redresse dans un mouvement parallèle à celui du cou. Sept exemplaires notés: Module: 16 mm.

Fig. 7, N.° 4 (2 gr, 39). N.° 5 (2 gr, 99). N.° 6 (2 gr, 70).

On a retrouvé cette variété sur plusieurs sites de la région, en particulier Ambrussum (collection Durand) et Nages.¹²

12. MICHEL PY, op. cité, p. 119. NG. 47. (Le cheval a été photographié à l'envers).

Variété c (n.º 42 de la planche V d'Allen, reproduit, ici fig. 7, n.º 7).

D/ Tête à gauche, large, les cheveux légèrement crépus.

R/ Cheval à gauche, la queue à extrémité bouletée «en pistil» (2 exemplaires) (fig. 7, n.º 8), 17 mm. - 2 gr, 15.

Variété d (n.º 15 de la planche IV d'Allen, reproduit, ici fig. 7, n.º 10).

D/ Tête à gauche, le sommet du front et la base du cou adhérent aux extrémités opposées de la pièce.

R/ Cheval à gauche. Corps cylindrique, queue partant des deux tiers du corps. Pattes repliées et comme vues «de trois quarts avant». L'antérieure, très courte (2 exemplaires) (fig. 7, n.º 11). Poids 3 gr, 64 — 17 mm.

Variété e (ne figurant pas dans les illustrations de l'article d'Allen.)

D/ Tête à gauche. Deux hémisphères séparés par un bourrelet, vestige de la couronne.

R/ Cheval à gauche de style «filiforme».

Corps, pattes, queue relevée, tout est «arachnéen» dans le style de ce cheval (3 exempl.) (fig. 7, n.º 12: 16 mm — 2 gr, 42. N.º 13: 15 mm — 1 gr, 59. Un exemplaire découpé sur flans en chaîne (fig. 7, n.º 12).

Variété f (ne figurant pas chez Allen.)

D/ Tête à gauche, un peu semblable à la précédente, la bouche en croissant, pointes ouvertes vers la périphérie de la pièce, mais de relief plus accusé.

R/ Cheval à gauche, queue relevée en crochet au-dessus du corps (6 exemplaires) (fig. 7, n.º 9; n.º 15 (16 mm — 2 gr, 64); n.º 16 (14 mm — 2 gr, 08); figura 6, n.º 12 (16 mm — 1 gr, 11).

Variété g Déformation du potin à la grosse tête (fig. 6, n.º 13-15 mm-2 gr, 75).

D/ Tête à gauche occupant tout le champ. La figure du droit est mal disposée sur les illustrations. Il faut la faire pivoter de façon à amener à gauche les deux crochets figurant à droite du renflement qui traverse la pièce en oblique. Ces crochets sont, en réalité, des déformations du nez et des lèvres. Quant au renflement qui apparaît à gauche, sur la photographie, c'est une survivance de la nuque (cf. Dayet. R. A. E. 1964 P. 263 fig. 73, n.º 8: droit) (BN 5384).

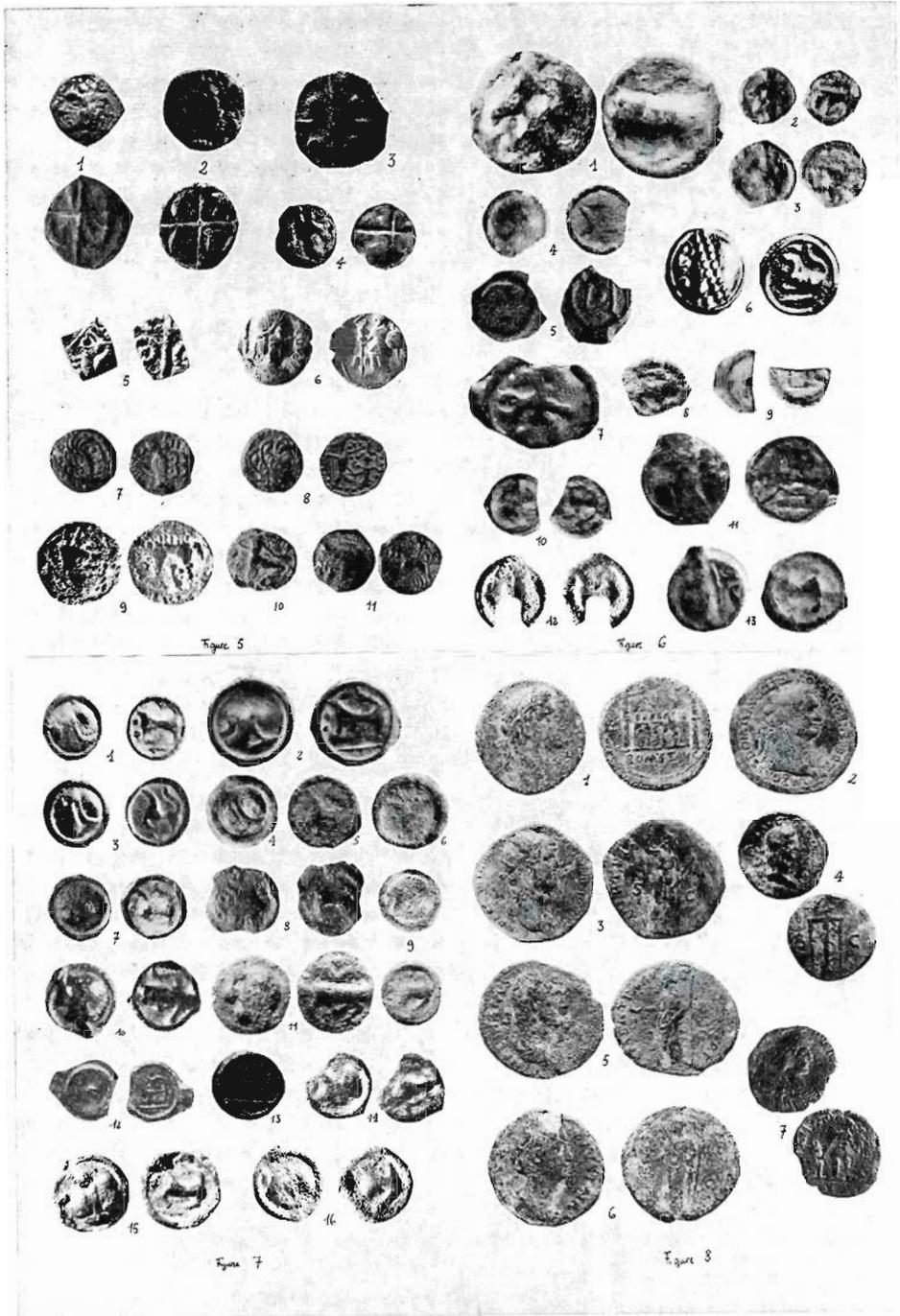
R/ Cheval stylisé galopant à gauche.

D/ Tête semblable.

R/ Stylisation encore plus poussée du cheval à gauche (fig. 6, n.º 11) 16 mm — 2 gr, 56. Le potin à la grosse tête, où le double grènetis remplace le double bandeau de la couronne (fig. 6, n.º 6), a été retrouvé à Lattes. Il est représenté, au moins, par un bel exemplaire de la collection Lagarde. Nous l'avons dessiné dans notre ouvrage sur Lattes (page 236, fig. 112, n.º 7). Le cheval du revers est tourné à droite, attitude rare.

D/ Tête à gauche. Peu lisible. 1 gr, 41.

R/ Cheval à gauche. Pièce coupée. Le revers rappelle celui de la page 265 fig. 74, n.º 2 de l'article précité de Dayet (fig. 6, n.º 9).



*Variété h (potins à la tête diabolique).*¹³

Ici, c'est le droit qui est le plus caractéristique.

D/ Tête à gauche, stylisée, l'orbite de l'oeil démesurément élargie.

R/ Cheval déformé à gauche.

A Lattes, a notre connaissance, le numéro 9 de la planche IV d'Allen (Ici, fig. 6, n.° 2) a été retrouvé (3 exemplaires) (fig. 6, n.° 3) (2 gr, 52 — 15 mm). Le numéro 10 de la planche IV d'Allen également (1 exemplaire). Le numéro 5 de la planche IV d'Allen, au moins pour le droit (fig. 6, n.° 1) a été recueilli avec les monnaies du troisième trésor de Lattes. Ce potin trouvé avec des monnaies d'argent des Volsques Tectosages à la croix, de poids moyen: ± 3 gr, 5, datées par Soutou du courant du second siècle avant J. C., a fait couler beaucoup d'encre. Plus sans doute qu'il le méritait.

A l'occasion de cette trouvaille et pour justifier la présence de ce potin gaulois du premier siècle avant J. C., dans un lot de monnaies du second siècle avant notre ère, nous écrivions qu'on ne pouvait se rallier qu'à l'une des trois solutions suivantes¹⁴

1) Ou bien décréter que ce potin ne fait pas partie du trésor.

2) Ou bien abaisser la datation des monnaies à la croix de poids ± 3 gr, 5 dans le courant du premier siècle avant notre ère.

3) Ou bien relever la datation de certains bronzes coulés jusque dans le courant du second siècle avant J. C., ce qui est la logique même.

Deux faits paraissent aujourd'hui acquis:

1) Les potins à tête diabolique appartiennent au premier siècle avant J. C.¹⁵

2) Il paraît difficile de dater de ce même premier siècle avant l'ère les monnaies à la croix tectosages, de poids moyen ± 3 gr, 5.¹⁶

Conclusion: Ce potin à tête diabolique n'a jamais fait partie du trésor de Lattes. Notre erreur a consisté à ne pas le comprendre tout de suite.¹⁷ Allen, lui, ne s'y était pas trompé.¹⁸ Deux faits nouveaux sont venus corroborer la thèse du contact accidentel de ces deux types de monnaies. Sur l'emplacement même du trésor a été recueilli, quelques années plus tard, un as de Néron au revers de la victoire portant bouclier à légende S. P. Q. R. Le jour même de la trouvaille, en tamisant les terres, on recueillit, avec le potin, un demi osselet en plomb. Nous crûmes, un moment, qu'il faisait partie, lui aussi, du trésor. Depuis nous en avons récolté plusieurs, identiques, dans un tout autre secteur de Lattes, en plein milieu du Lattes moderne, en compagnie de tessons ibéro-mauresques, de tessons à reliefs gaufrés et de poids de filets en pierre à encoches. Le matériel de ce secteur étant plus précisément datable du XIV siècle de notre ère et un de ces demi osselets étant entaillé d'encoches destinées à mordre sur des fils, nous nous trouvons en présence, avec ce type d'objet, de plombs de filets médiévaux.

Ces deux exemples suffisent à prouver le bouleversement du terrain à l'emplacement du troisième trésor et combien il est possible de rencontrer

13. Cf. sur ce monnayage l'article de J. B. COLBERT DE BEAULIEU, *Les potins dits «à la tête diabolique» un monnayage indigène de la Gaule en voie de romanisation*. Revue belge de numismatique. Tome 116, pp. 97-123.

14. Ogam XIX, p. 429.

15. J. B. COLBERT DE BEAULIEU, op. cité, pp. 114-117.

16. ANDRÉ SOUTOU, *Contribution au classement chronologique des monnaies pré-romaines du Languedoc*. Ogam XVIII, pp. 267-274.

17. Ogam XIX, p. 429.

18. D. F. ALLEN, *Monnaies à la croix*. Numismatic chronicle, 1969, p. 41, note 4.

mêlés, dans un secteur qui a connu deux millénaires d'histoire, des témoins de toutes les époques. Le potin gaulois recueilli dans les mêmes terres que le troisième trésor de Lattes n'a jamais fait partie de ce trésor et il faudra rechercher d'autres critères pour dater de façon plus précise les monnaies d'argent tectosages à la croix de poids moyen: ± 3 gr, 5.

Pour en revenir aux potins à la tête diabolique, de façon plus générale, disons qu'ils offrent des types assez variés.¹⁹ Nous pensons que tous ces potins dérivent d'un prototype et que les imitations diverses peuvent signifier autant d'ateliers monétaires différents.

2) *Potins aux croissants* (fig. 6, n.° 4) 15 mm — 1 gr, 81.

D/ Tête casquée ? à gauche.

R/ Dans le champ, quatre croissants disposés sur deux rangées, les pointes tournées vers la périphérie de la pièce.

D/ Presque illisible. Vague forme d'un croissant à gauche.

R/ Swastiska à branches ondulantes (14 mm — 2 gr, 57).

Nous avons rangé ce potin dans la série aux croissants parce qu'à Nages ce même swastiska est associé à un revers aux croissants de type différent du type 1 de Nages, et de Lattes. Nous avons étudié ces potins aux croissants dans *Acta Numismatica* IV.²⁰ Leurs lieux de trouvaille semblaient leur attribuer une origine sur le territoire oriental des Arécomiques. (Est de l'Hérault et surtout département du Gard). Depuis la parution de cet article, Madame G. Gentric, qui s'est livrée à une enquête à leur sujet, nous signale :

Type 1 de Nages et de Lattes (tête casquée et croissants) Barry. Musée de Bollène.

Poids: 1 gr, 52. M: 14,4 — 15, 3 mm.

Pour les potins au swastiska et à la tête casquée :

Oppidum de l'Ermitage d'Alès (conservé au musée).

Oppidum de Brignon (Gard) chez M. Sauvajol.

Barry (Musée de Bollène).

Orange (Musée de Nîmes, n.° 621-622).

Oppidum de l'Escalède (Pelissanne — Bouches-du-Rhône).

Egalement à Laudun (Gard) Camp de César.

On remarquera que le swastika à branches ondulantes, combiné tantôt avec la tête, tantôt avec les croissants, se retrouve souvent sur les mêmes territoires que les potins à la tête et aux croissants ce qui pose le problème d'une identité des lieux d'émission pour ces différents types de pièces. Retenons au moins, pour les potins aux croissants, une origine à localiser dans l'actuel département du Gard même si les trouvailles débordent sur sa frange ouest (Est du département de l'Hérault).

Autres potins

D/ Guerrier marchant à droite et tenant un torques dans la main droite.

R/ Oxydé. 22 mm — 3 gr, 36.

Ce potin jadis attribué aux Catalauni²¹ le serait aujourd'hui de préférence aux Remi²² (fig. 6, n.° 7).

19. J. B. COLBERT DE BEAULIEU, op. cité. Pl. VI, n.° 3-8-11-12-14. Mais on peut multiplier ces exemples sans difficulté.

20. Pp. 87-96.

21. MURET-CHABOUILLET, 8124 et suivants.

22. Y. GRAFF, *Les monnaies gauloises de Liberchies* (Romana Contact). Pl. B.

D/ Tête à gauche?

R/ Losange pointé en son centre. Extrémités opposées prolongées par un trait qui rejoint le bord du flan (fig. 6, n.º 5) 2 gr, 53 — 14 mm.

Nous avons attribué ce potin aux Tectosages²³ à cause de cette même figure de revers qui réapparaît dans certains cantons des monnaies à la croix.

Senones:

D/ Deux chèvres dressées et affrontées. Au centre, un point.

R/ Loup et sanglier affrontés.

(B. N. 7458).²⁴

MONNAIES ROMAINES

RÉPUBLIQUE

Argent

Denier.

D/ Tête d'Apollon, laurée à droite. Derrière, la lettre A, initiale d'Apollon.

R/ C O N S I D I P A E T I. Chaise curule sur laquelle est déposée une couronne. (Frappé en 49 avant J.C. à Apollonie d'Illyrie par C. Considius Paetus, monétaire en 705 de la fondation de Rome). Babelon. I. Considia. P. 377, n.º 2.

Denier

D/ Tête de Rome à droite avec casque ailé: F L A C.

R/ Victoire tenant une couronne dans un bige au galop à droite.

L R V T I L I (Babelon II. R V T I L I A. P. 413).

(L. Rutilius Flaccus, monétaire en 79 avant J.C.).

Bronze

Semis du système oncial.

D/ Tête de Janus à droite. Derrière S.

R/ Proue de navire. (Très usé: Poids: 12 gr, 46) au-dessus S.

AUGUSTE

P. B. (Mattingly RIC. I — 357).

As à l'autel de Lyon (4 exemplaires) (fig. 8, n.º 1: 23 mm).

L'un d'eux avec contremarque ovale au revers TIB. C. (Mattingly RIC. I — 360.)

As (frappé sous Tibère après 22 de J.C.) (Mattingly RIC. I P. 96, n.º 6).

Germanicus (frappé sous Caligula).

As (Mattingly. RIC. I P. 119, n.º 47).

23. Acta Numismática IV. Planche de la page 89, n.º 9 et page 92.

24. Lucien Reding qui a consacré un article à ce type de pièces (cahiers numismatiques, n.º 17, pp. 576-579) ne se prononce pas sur leur attribution. Il hésite entre Senones, Meldi ou Silvanectes.

CLAUDE I^{er}.

M.B D/ ...A R A V G. Sa tête à gauche.
R/ Illisible.

Au droit, contremarque rectangulaire sur le cou. Nous avons pensé qu'il pourrait s'agir du monogramme: MP pour Impérator en caractères rétrogrades.

As (Mattingly. RIC. I. 69).

As (Mattingly. RIC. I. 66)

NERÓN

As (Mattingly. RIC. I. 329).

As Pièce semblable à la précédente. Légende du droit disparue.

Semis (As coupé en deux) RIC. I. 329.

DOMITIEN (fig. 8, n.º 2) (27 mm)

As (Mattingly. RIC. II. 356).

Semis (fig. 8, n.º 4: 23 mm). Atelier de Rome. 85 de J.C. (Mattingly. RIC. II 274).

TRAJAN

Argent. Denier D/ Sa tête laurée à droite. IMP TRAIANO AVG GER DAC
PM TR P.

R/ Personnage debout, tenant un sceptre et tourné à gauche vers un autel.

Bronze. As D/ Sa tête á droite, légende disparue.

R/ Illisible.

HADRIEN. Bronze. Sesterce. D/ Son buste à droite, légende disparue.

R/ Illisible.

Dupondius (fig. 8, n.º 3) (Mattingly. RIC. II 605) (26 mm).

As (Mattingly. RIC. II. 717).

As D/ Son buste lauré á droite. Légende disparue.

R/ Illisible.

As (fig. 8, n.º 5: 27 mm) (RIC. II. 714).

FAUSTINE MÈRE (fig. 8, n.º 6: 25 mm)

AS D/ Buste de Faustine mère à droite. DIVA FAVSTINA.

R/ Vesta á gauche avec sceptre et palladium. AVGVSTA SC.

MARC AURÈLE

- Sesterce D/ Son buste à droite lauré. Légende disparue.
R/ Personnage de face. Presque illisible.
As D/ Son buste à droite lauré. Légende disparue.
R/ Illisible.

FAUSTINE JEUNE

- As D/ Son buste à droite ... AVG ...
R/ La concorde? assise à gauche et tenant patère.

COMMUNE. Sesterce. (Mattingly. RIC. III 513)

SEPTIME SÈVÈRE. Sesterce. (Mattingly. RIC. IV 670)

TÉTRICUS PÈRE. P. B. (Mattingly. RIC. V 52)

JULIEN L'APOSTAT. G.B. D/ D.N. FL. CL. IVLIANVS PF AVG

- Son buste cuirassé à droite, visage barbu.
R/ Le boeuf Apis à droite. Deux étoiles au-dessus de sa tête: SECVRITAS REIPVB.

VALENTINIEN II. (Fig. 8, n.º 7: 20 mm)

- M.B. D/ Buste drapé, tête diadémée à droite. VALENTINIANVS IVN
PF AVG
R/ Valentinien en habit militaire, debout à gauche tenant une victoire dans la main gauche et relevant de la droite une femme tourelée. REPARATIO REIPVB.

MONNAIES A LEGENDES IBERIQUES

NERONCEN (fig. 9, n.º 1-2) 12 gr, 19-28 mm.

- D/ Tête de femme voilée à droite. Le nez dans le prolongement du front.
Devant le visage on déchiffre les lettres ibériques: E. BA.
R/ Taureau bondissant à droite. Au-dessus de l'animal, couronne.
La légende, sous le taureau, paraît comporter deux lignes séparées par un trait.

Ligne supérieur: on distingue trois lettres de la fin de la légende ... N, le caractère ibérique N et une quatrième plus en avant dans le corps de cette légende: N ou R ibérique. (Neroncen).

A la ligne du dessous, il semble que l'on parvienne à distinguer deux lettres tout à gauche, les seules, sans doute, que cette ligne comporte. La seconde ibérique. Ce serait le n.º 6 de la planche I de Hill que nous faisons figurer fig. 9, n.º 3 en comparaison. Cette monnaie, assez rare, est surtout connue par un bon exemplaire du musée de Berlin. Répétant la photo de revers de cette monnaie de Lattes (fig. 9, n.º 2) nous avons essayé d'appuyer à l'aide d'un trait blanc sur les traces de caractères qu'on y distinguait encore voici une quinzaine d'années.

LONGOSTALÈTES ²⁵

Plusieurs exemplaires en ont été recueillis à Lattes sans qu'on puisse en préciser le nombre.

D/ Tête de Mercure à droite portant pétase. Derrière la nuque, caducée.

R/ Trépied: Légende en deux lignes verticales (fig. 9, n.º 9) 23 mm — 6 gr, 61.

D/ Tête de Mercure á droite portant collier.

R/ Trépied. Légende en deux lignes verticales (fig. 9, n.º 8), 22 mm — 8 gr, 33.

EMPORIAE. Module du G.B.

D/ Tête casquée à droite. Légende disparue.

R/ Pégase galopant à droite. Légende disparue.

Moyen Bronze. D/ Tête de Minerve casquée à droite.

R/ Pégase galopant à droite. Légende en caractères ibériques (Undiscencen) (fig. 9, n.º 6: 26 mm 10 gr, 95)

Un très bel exemplaire de la collection Verdelet (Montpellier) à légende ibérique: Undiscencen offre une couronne sur la croupe de Pégase.

ARSE SAGUNTUM. (Fig. 9, n.º 4) ²⁶

D/ Coquille de Cardium.

R/ Dauphin. Légende disparue. 16 mm - 3 gr, 17.



IBIZA. (Fig. 9, n.º 5: 1 gr, 80, 14 mm)

P.B. D/ Cabire

D/ Cabire

P.B. D/ Cabire

R/ Cabire (16 mm — 2 gr, 39). (Fig 9, n.º 6)

25. Nous avons consacré aux monnaies de ce type un essai de monographie: *Le monnayage des Longostalètes* (à paraître dans *Ogam*).

26. LEANDRE VILARONGA GARRIGA, *Las monedas de Arse-Saguntum*. Pl. VII, VIII et IX. La variété ne peut, malheureusement pas être précisée.

MONNAIES PUNIQUES

CARTHAGE. P.B. D/ Tête à gauche.
R/ Cheval galopant à droite.

CARTHAGE

On nous a présenté voici une dizaine d'années un beau moyen bronze patiné, trouvé à Lattes avec au droit: Tête de Tanit à gauche et au revers: cheval à droite. A l'arrière plan palmier.

MONNAIES GRECQUES

TARENTE: D/ Coquille de Cardium.
R/ Deux dauphins à droite. B. M. C. 485.
SYRACUSE: D/ Tête de Neptune à gauche.
R/ ΙΕΡΩΝΟΣ. Trident et dauphins (attribuée à Hieron II) B M C 598.

APULIE:ARPI

D/ Boeuf à droite. Légende grecque disparue. Habituellement: POYLLI.
R/ Cheval galopant à droite. Légende disparue. Habituellement: ARPA-NOY.

(B M C. 7) (fig. 9, n.º 10) 20 mm — 5 gr, 85.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

FRANÇOIS I^{er}. Double tournois à la croisette.

D/ ✠FR [ANCI SCVS DG FRAR] EX. Trois lis, deux et un, dans le champ.

R/ Croix pleine, alésée, dans un quadrilobe aux angles rentrants annelés.
Lettre d'atelier illisible. SIT NOMEN DOMINI BE.

Lafaurie et Prieur. Les Monnaies des Rois de France. François I^{er}. 791.

LOUIS XIII. Double tournois.

D/ Buste de Louis XIII à droite. Légende illisible.
R/ DOVBLE TOURNOIS. Millésime illisible.

LOUIS XVI. Sol.

D/ Buste de Louis XVI á gauche. L V D O V XVI D. GRATIA
R/ Ecu couronné de France FRANCIAE ET NAVARR AE REX 1787?

Nous voici donc á Lattes en présence de quatre types différents de monnayages antiques.

- 1) Le monnayage massaliète.
- 2) Le monnayage gaulois autre que le massaliète.
- 3) Le monnayage étranger á la Gaule (ibérique, punique, grec).
- 4) Le monnayage romain.

La première constatation que le monnayage antique de Lattes nous impose, c'est la particulière abondance du numéraire marseillais. Ce phénomène n'est pas propre á Lattes. Des sites voisins comme Murviel-les-Montpellier²⁷ ou Nages²⁸ l'ont également révélé. Mais á Lattes il est particulièrement significatif. Dans la portion de Narbonnaise comprise entre l'étang de Thau et le bas Rhône, aux deux premiers siècles avant notre ère, avant que la domination romaine ne se soit définitivement imposée, c'est le numéraire de Marseille qui règne en maître.

Devons-nous en conclure que c'est parce que nous sommes dans la sphère d'émission et, par conséquent, de diffusion, d'un numéraire particulièrement important ou devons-nous rechercher d'autres causes á cette pléthore? Nous croyons que, dans le cas de Lattes, l'abondance du numéraire marseillais revêt une signification particulière. Les rapports commerciaux que le port lagunaire de Lattes a soutenus avec la grande cité phocéenne, sa voisine, sont très anciens et ils sont restés constants. Dès la fondation de Marseille dès que le trafic de cabotage gagna de proche en proche le rivage du Golfe du Lion, Lattes dut connaître des échanges fructueux avec Massalia. Cette vieille tradition commerciale dura au moins six siècles et se maintint jusque sous l'Empire romain.

Au cours des deux premiers siècles avant notre ère, á l'heure où, dans les menus échanges, le numéraire de bronze concurrençait le monnayage d'argent, ce commerce ne s'était nullement ralenti. Nous n'entendons pas signifier par là que le négoce de Marseille ait véhiculé á Lattes toutes les monnaies massaliètes que le port du Méjean a restituées et nous croyons qu'ici, comme dans tout le secteur Hérault-Bas-Rhône, le régionalisme numismatique a joué son rôle, mais nous pensons que le commerce de Massalia avec Lattes, attesté depuis les origines du port lagunaire, a contribué á accentuer ce phénomène d'abondance du numéraire marseillais. Nous irons plus loin encore dans notre croyance de l'influence de Massalia sur les destinées de Lattes et nous attribuerons aux péripéties du commerce maritime marseillais les monnaies ibériques, puniques ou grecques récoltées sur les bords du Méjean.

Depuis la fondation de Marseille, ses navires á la recherche de fructueux marchés ont visité les côtes du levant ibérique. Si dans la partie occidentale du Golfe du Lion l'arrière pays desservi par la vallée de l'Aude ne fut jamais bien contrôlé commercialement par les Marseillais á cause de la présence de peuplades hostiles d'abord,²⁹ de l'installation romaine ensuite,³⁰ du moins fré-

27. EMILE BONNET, *Antiquités du département de l'Hérault*, p. 250, note 1.

28. MICHEL PY, *op. cit.*

29. Les farouches Elysiques.

30. Fondation de Narbonne en 118 avant J.C.

quentèrent-ils la région côtière de Narbonne (monnaies des Neroncen et des Longostalètes) la colonie grecque d'Emporiae, les ports et villes côtières du levant espagnol (Arse-Saguntum) et les Baléares (Ibiza).

Dans le cas des monnaies de Catalogne, on pourrait admettre que ce sont les marchands ibériques venus commercer à Lattes qui les ont apportées eux-mêmes. Mais il semble bien que les produits catalans que l'on retrouve sur le site aient été ventilés par un port comme Ampurias, relai commercial des Marseillais et que, là encore, ce soient les navires marseillais qui aient drainé vers leurs ports d'escale (type Lattes) les épaves numismatiques de leurs circumnavigations.

Même conclusion pour les monnaies d'Afrique du Nord (Carthage), pour les monnaies de Sicile (Tarente-Syracuse) et d'Italie du Sud. Au second et premier siècle avant notre ère, le commerce de Marseille avec l'Italie du Sud et la Sicile bat son plein. Les vins d'Italie sont réclamés par la clientèle gauloise.³¹ A Lattes, à cette même époque, nous pouvons penser que le trafic viticole procure à Marseille une source de revenus.³² Le site en tout cas est inondé par la céramique campanienne, par les produits céramiques d'Italie du Sud.

Mais qui apportait à Lattes, outre les vins d'Italie, le matériel céramique de Campanie ou de Sicile? Il est difficile de ne pas faire entrer à nouveau en ligne de compte le trafic maritime marseillais.

Et si Marseille se livre à Lattes au commerce du vin, si elle y apporte la belle céramique d'Italie méridionale, comment ne pas penser que c'est elle qui apporte également dans le vieux port du Méjean, les espèces métalliques des régions qu'elle fréquente et où elle trafique à longueur d'année. A Lattes, les données de l'histoire économique, le matériel céramique, le matériel numismatique, sont en accord parfait. Restent les monnaies puniques. Pour elles, Colbert de Beaulieu admet une venue en Gaule par des vecteurs différents: Marseille d'abord, mais également les armées romaines qui ont véhiculé en Gaule le monnayage de tous les secteurs du monde romain.³³

La carte de répartition des trouvailles prouve, en effet, qu'en Gaule, on retrouve ces monnaies dans deux secteurs privilégiés³⁴ 1) autour de Marseille, 2) dans le bassin Parisien entendu au sens large, c'est-à-dire englobant une partie du Val-de-Loire. Et Colbert de Beaulieu conclure que si dans la Provincia, ces monnaies puniques ont pu être apportées par Marseille, dans la comata, elles sont le fait de légionnaires romains, qui les ont apportées en Gaule après 58 et écoulées.³⁵

Pourquoi ne voir dans cette ventilation de monnaies pendant et après la guerre des Gaules que le fait de légionnaires romains? Le bassin parisien a été de tout temps, avant comme après 58, un lieu de commerce privilégié pour les Marseillais. Colbert de Beaulieu, par exemple, nous indique les sites ayant livré un numéraire d'argent de Marseille.

31. Polybe. II, 19, 4.

32. Lattes possédera sous le haut Empire sa corporation d'utriculaires qui ne sont peut-être pas seulement des bateliers sur radeaux allégés par des outres, mais tout simplement encore, des fabricants d'outres, récipients indispensables au transport du vin. Lattes a peut-être également possédé à l'époque gallo-romaine sa fabrique d'amphores vinaïres. Voici une dizaine d'années nous avons recueilli à Cocon, dans une vigne situé sur la rive droite du Lez, emplacement à metre en rapport avec le complexe portuaire de Lattes, et parmi des débris de panses et de cols d'amphores, un timbre rectangulaire en plomb portant en caractères rétrogrades les trois lettres C. D. L. initiales des tria nomina d'un fabriquant. Les dimensions de ce plomb incitent à penser qu'il a servi à timbrer des cols d'amphores.

33. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique*. I. P. 333.

34. COLBERT DE BEAULIEU, *ibid*, page 335, fig. 52.

35. COLBERT DE BEAULIEU, *ibid*, page 338.

Les régions où l'on trouve les monnaies marseillaises d'argent se confondent avec celles où l'on retrouvera (plus tard?) les monnaies puniques de bronze. Point besoin de la proximité de Marseille pour préférer les trafics commerciaux, au premier rang desquels on peut mettre celui de Massilia, au pas des légions.

A Lattes, en tout cas, le phénomène est très net. Lorsque nous faisons le point sur les monnaies ibériques, puniques ou grecques qui y ont été rencontrées, nous constatons le fait suivant: les monnaies des Neroncen et des Longostalètes sont des monnaies littorales à attribuer à un port: Narbonne. Les monnaies d'Emporiae appartiennent à un port; celles d'Arse, à une ville côtière à cinq kilomètres de la mer, celles d'Ibiza à un port, celles de Carthage à un port, celles de Tarente à un port, celles de Syracuse à un port. Nous ne voyons que la monnaie d'Arpi qui appartienne à une ville de l'intérieur des terres.³⁶

Si l'on applique aux monnaies grecques le même raisonnement qu'aux monnaies puniques et si l'on considère que ce sont les légionnaires qui ont apporté ces monnaies étrangères sur le sol gaulois, il faut admettre que les légionnaires ne faisaient campagne et ne tenaient garnison que dans des villes à vocation maritime et qu'ils n'avaient que peu de relations avec les populations de l'intérieur.

N'est-il pas plus logique de penser que nous sommes ici en présence d'épaves de périples maritimes et que ces périples maritimes ne peuvent être le fait que de commerçants ou de marins. Mais pourquoi ne pas admettre dans ce cas, qu'elles aient été apportées à Lattes par les navigateurs de Lattes eux-mêmes? Lattes est un port, après tout. La réponse est simple. Lattes est un port lagunaire où le plus gros de la navigation se fait sur radeaux et bateaux plats: c'est une navigation de marais, de cours d'eaux canalisés, ce n'est pas une navigation de haute mer. Lattes n'a pas l'importance portuaire, la richesse commerciale qui lui permettrait d'entretenir une flotte la rattachant aux principaux ports de la Méditerranée occidentale ou centrale. Dans la région, une seule cité en est capable et c'est Marseille. Lattes lui prépare du fret pour ses navires, des marchandises, que la cité phocéenne paiera et utilisera par la suite au mieux de ses intérêts.

Ce ne sont pas les négociants ou les marins de Lattes qui vont aux Baléares ou à Syracuse, ce sont les Marseillais. Et ce sont eux qui viennent à Lattes, qui périodiquement au cours de leurs visites, de leurs achats, abandonnent, noyées dans leur numéraire propre, ces pièces de bronze, souvenir de leurs voyages à travers la Méditerranée.

Venons en maintenant aux monnaies gauloises du port du Méjean. Elles nous paraissent appartenir à deux groupes: Celui de la Provincia, celui de la Comata. Les monnaies de la Provincia se passent de commentaires. Nous y

36. Même phénomène à Nages, où, en plus de deux monnaies arvernes et de deux eduennes, Aliger, signale parmi les monnaies étrangères, un bronze d'Emporiae (port), un autre d'Amisus du Pont (encore une ville maritime) et un grand bronze d'Égypte frappé à Alexandrie. La monnaie d'Amisus paraît, d'après la description d'Aliger, devoir être référée à B. M. C. Pontus. P. 19 et 20, n.° 69 et suivants. Pl. IV. 2. Quant aux monnaies d'Alexandrie, si on ne les a pas encore retrouvées à Lattes, n'oublions pas que la vase du port a restitué une perle égyptienne dont l'appartenance à Alexandrie paraît probable. Se demandant comment cette perle d'Alexandrie a pu venir à Lattes, vers l'époque Augustéenne, François Dumas ne semble pas avoir songé au négoce marseillais dont nous savons pourtant qu'il s'intéressait aux deux premiers siècles avant notre ère, non seulement aux épices trafiqués par le port d'Égypte, mais encore aux objets de verre et aux perles dont Alexandrie constituait le principal marché (Le port de Lattara. Page 274). Raoul Busquet (Histoire du commerce de Marseille. Pp. 72-74.)

retrouvons, en effet, les monnaies des cités et des peuples satellites de Marseille: Cavaillon, Avignon, Samnagenses. Egalement les monnaies des Volsques arécomiques, les monnaies de Nîmes leur capitale, monnaies régionales s'il en fut et qu'il est tout à fait normal de voir figurer sur un site du Languedoc oriental. Mais, à côté d'elles, nous notons un certain nombre de monnaies de la Gaule chevelue: Avernoes, Aeduens, Sequanes, Senones, Carnutes, Catalauni, la Gaule chevelue: Arvernoes, Aeduens, Sequanes, Senones, Carnutes, Catalauni, Remi, Véliocasses, c'est-à-dire, à l'exception des monnaies arvernoes, référables Colbert de Beaulieu, qu'après 52 av. J. C. ces monnaies ont été transportées hors de leurs lieux d'émission par un phénomène général de propagation à grande distance, indépendant de relations commerciales directes.

«La présence, partout en Gaule» écrit Colbert de Beaulieu (Traité de Numismatique celtique, p. 331) «de ce numéraire étranger disparate trouve son explication dans le déficit général en menues pièces destinées aux règlements quotidiens au stade du plus petit détail».

Nous savons que la région de Lattes a été pourvue, tout au long du premier siècle avant J. C., en monnaies de bronze de petit module. Des fouilles bien stratigraphées, comme celles de Nages, le prouvent: Nous voyons se succéder les petits bronzes à légende Namasat, les petits bronzes arécomiques au démos, ceux au revers de l'aigle, les petits bronzes de Nîmes à la colonie sacrifiant, ainsi que d'autres émissions régionales.

Certes, il est arrivé un moment, vraisemblablement sous le règne d'Auguste, où la Narbonnaise connut une pénurie de menu numéraire de bronze. L'administration romaine avait mis en extinction les monnayages locaux de faible module sans les remplacer par des monnaies divisionnaires correspondantes. Seuls les as étaient frappés dans des ateliers officiels comme celui de Nîmes. Même lorsque, plus tard, l'atelier de la capitale des Gaules vint doubler celui de Nîmes par ses émissions d'as au revers de l'autel, auxquelles furent adjointes des émissions de semisses, la pénurie de menu numéraire obligea la Narbonnaise à recourir à des solutions de fortune que nous avons étudiées dans *Acta Numismatica V*.

Mais cet état de déficit étant, selon la propre expression de Colbert de Beaulieu, «général» étant on voit mal comment la Comata qui avait, elle aussi, vivement besoin de son menu numéraire de bronze, en aurait dispersé une partie pour combler les vides de la Provincia. Même en l'admettant, nous devrions assister dans cet état général de déficience, au phénomène inverse, c'est-à-dire à la présence, sur les sites du bassin Parisien par exemple, des menues monnaies de bronze de la Narbonnaise, émises dans le courant du premier siècle avant J. C. Malgré l'affirmation de Colbert de Beaulieu: «on trouve autant d'échantillons des émissions de la Provincia et du Languedoc antique au Nord de ces régions qu'on trouve d'espèces de la Celtique et de la Belgique issues à basse époque sur les sites du Midi» nous demeurons sceptiques quant à la réciproque.

Nous assistons, pour une époque que l'on peut référer à la fin du premier siècle avant J. C., voire à l'époque augustéenne, sur les sites de Seine-et-Marne ou du Vexin français, à une circulation monétaire qui, sans être homogène, est toujours particularisée (Présence du menu monnayage de bronze d'une grande partie de la Lyonnaise et du Sud de la Belgique, absence des bronzes de la Narbonnaise à l'exception des as nimois).

Pourtant la présence des espèces de faible valeur de peuples du Bassin Parisien est constatée à Lattes. Il faut, semble-t-il, en chercher la raison ail-

leurs que dans la pénurie généralisée du petit numéraire. Peut-on la déceler dans les mouvements de troupes, pillages, levées de tributs, bref dans le brassage généralisé du numéraire de bronze résultant de la guerre des Gaules, à partir de 58 avant J. C. ? Il est évident que le bassin Parisien a été un des lieux privilégiés de cette guerre. Mais ce secteur, pour si privilégié qu'il soit, n'a pas durant huit années monopolisé l'action des légions. Du Rhin à l'Aquitaine, des Alpes à la Bretagne, quel est le lambeau de sol gaulois que les troupes de César et de ses lieutenants n'ont pas foulé peu ou prou entre les années 58 et 50, soit pour le traverser, soit pour y combattre, soit pour y prendre leurs quartiers d'hiver ? Or, à Lattes, nous ne retrouvons pas les monnaies de toutes les régions de la Gaule mais certaines seulement, toujours émises dans les mêmes secteurs. Où sont, par exemple, les monnaies armoricaines, les monnaies du centre-ouest de la Gaule, des régions atlantiques ? Elles sont étrangement absentes des rives du Méjean. On objectera que la diffusion du monnayage armoricain obéit peut-être à des règles particulières.³⁷ Mais enfin, les légions n'en ont pas moins fait campagne contre les Venètes.³⁸ Elles ont séjourné chez les Unelli, les Osismii, les Coriosolites, les Redons.³⁹ Et si nous négligeons l'Armorique, elles sont allées chez les peuples aquitains,⁴⁰ elles ont visité les Sotiates,⁴¹ elles ont séjourné chez les Bituriges⁴² et nous rappellerons pour mémoire que le dernier acte de la tragédie nationale s'est joué au pied de l'Uxellodunum des Cadurci.⁴³ Où sont les monnaies de tous ces peuples à Lattes ? On les cherche et on ne les trouve pas.

Si après 52 c'est le brassage général des monnaies de bronze sur le territoire de la Gaule,⁴⁴ si nous assistons à partir de cette date à un phénomène d'osmose continue on comprend mal pourquoi on ne retrouve à Lattes que certaines monnaies gauloises et pas d'autres. Le monnayage du centre ouest et de l'ouest de la Gaule, celui des peuples des rivages atlantiques y fait étrangement défaut. Peut-on objecter à cet argument la présence des monnaies tectosages d'argent (découvertes en trésor ou par unités). Il n'est pas sûr que les drachmes d'argent tectosages aient circulé à Lattes à la même heure que les menues espèces de bronze.⁴⁵ Mais, même si c'était le cas, leur appartenance à la Gaule de l'ouest ou du Sud-Ouest appellerait des réserves. La plus grosse partie du trésor tectosage était constitué par des monnaies « à la tête de nègre ». Nous ne savons pas où ces drachmes à la tête de nègre ont été frappées, mais nous savons que ce sont elles que l'on recontre presque exclusive-

37. A. BLANCHET, *Les monnaies armoricaines ont eu un cours restreint. Ce monnayage spécial a été confiné entre la Loire, l'Eure et la Seine* (cité par COLBERT DE BEAULIEU, op. cité, p. 253). COLBERT DE BEAULIEU se demande si l'espace armoricain n'aurait pas de tout temps constitué une zone monétaire en circuit fermé, imperméable aux apports étrangers et il conclut que c'est faux pour le monnayage d'or mais vrai pour les émissions de statères d'argent allié. Pourtant, on les retrouve dans le Vexin français et dans le Loiret (C. DE BEAULIEU, *Découvertes de monnaies armoricaines*, Cahiers numismatiques, 23, p. 7). Également à Ampurias. J. C. M. RICHARD, *Monnaies gauloises du cabinet numismatique de Catalogne*. Mélanges de la casa de Velazquez, VIII, 1972, p. 55, n.º 2.

38. *De bello gallico*, II, XXXIV; III, VII-VIII.

39. *De bello gallico*, II, XXXIV.

40. *Ibid.*, III, XI.

41. *Ibid.*, III, XX.

42. *Ibid.*, VI, XV-VIII, II.

43. *Ibid.*, VIII, XXXII.

44. COLBERT DE BEAULIEU, op. cité, p. 239 et suivantes.

45. A en croire la chronologie de SOUTOU, *Remarques sur les monnaies gauloises à la croix*, Ogam XX, pp. 101-127, ces monnaies dateraient du second siècle avant notre ère, antérieurement à la conquête de la Narbonnaise. Elles pourraient donc précéder de près d'un siècle, à Lattes, l'arrivée du monnayage de bronze gaulois. A cette date Rome n'est pas encore installée dans la vallée de l'Aude et le commerce des populations indigènes avec le Languedoc oriental est peut-être plus actif qu'il n'allait le devenir par la suite.

ment dans des départements comme l'Hérault et le Gard, ce qui nous inclinerait à penser que leur lieu d'émission est peut-être plus à situer sur le territoire des Arécomiques que sur celui des Tectosages.⁴⁶

Il est vrai que le trésor contenait encore des monnaies aux dauphins, dites du type tolosate.⁴⁷ Mais nous ignorons si la composition d'un trésor peut être révélatrice de rapports commerciaux directs entre le lieu de la découverte et les cités émettrices des espèces monétaires qui constituent ce trésor. La complexité des échanges de capitaux entre marchands a joué peut-être ici, son rôle. Les rares monnaies tectosages de types différents de ceux des principales espèces du trésor sont de localisation assez imprécise.⁴⁸

Quant au potin «tectosage» notre attribution n'est basée que sur un rapport de similitude avec le revers de certaines monnaies à la croix.⁴⁹

De toutes façons, et pour en revenir au monnayage de bronze, constatons que les monnaies gauloises circulant dans le courant du premier siècle avant J. C. et originaires des pays atlantiques, des régions de la Garonne et de l'Aquitaine sont inexistantes ou très rares à Lattes. Ce phénomène, s'il se retrouve dans d'autres régions de la Narbonnaise, dans la basse vallée du Rhône, en particulier,⁵⁰ n'est pas propre à tout le midi de la Gaule. A Vieille Toulouse⁵¹ par exemple, à Narbonne,⁵² à Enserune,⁵³ les monnaies gauloises du Centre-Ouest figurent. A Lattes, à Nages point. Il faudrait donc supposer

46. Dans ses notes sur les monnaies gauloises à la croix recueillies à Nages (Ogam XVII, pp. 235-241) Maurice Aliger a publié les photographies de neuf exemplaires qui paraissent appartenir tous à la variété de droit, dite tête de nègre (variété 1 de Lattes: cheveux hérissés coiffés d'une ligne de signes en S formant chaîne). C'est en tout cas très net pour les exemplaires 1-2-4-5-6-7-8. Les photographies des exemplaires 3 et 9 sont moins convaincantes. Pour tous, revers b. Dans Ogam XX (Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages (Gard) trois nouveaux exemplaires de même type (12 au total). A Nimes (Gard) deux exemplaires à la tête de nègre: (M. Aliger: Monnaies des jardins de la Fontaine de Nimes. Cahiers numismatiques 31. Pages 13-14). L'une d'elles (p. 14) variété 1 de Lattes, revers b. Allen (Monnaies à la croix: P. 47) est persuadé que les monnaies à la tête de nègre sont arécomiques: «It is now clear that they belong to Volcae Arecomici, who previously have been assumed not to have issued monnaies à la croix».

47. Cf. l'argumentation d'ALLEN, *Monnaies à la croix* (pp. 41-45 et carte 3. Numismatic chronicle, 1969).

48. Le n.º 4 de notre figure 5 se retrouverait, en particulier, selon Allen, dans les découvertes ou collections de Béziers et de Montpellier. Les n.º 1 et 2 de notre figure 5 (ALLEN, op. cité, fig. 2, n.º 27) appartiendraient au type de trouvailles espagnoles (ALLEN, op. cité, p. 75). Quant au n.º 5 de notre figure 5 par la faute de son revers il ne paraît pas attribuable avec certitude.

49. Le losange pointé figure dans un des cantons de la croix de certains drachmes (ALLEN, fig. 4, n.º 88. Trouvaille de St-Etienne-des-Landes).

50. Dans la publication de Carlo Vian sur la circulation des monnaies gauloises dans la région du Vaucluse (Ogam VI, pp. 249-256) publication qui englobe, non seulement les sites du Vaucluse, mais un certain nombre d'autres, des Bouches-du-Rhône et du Gard, nous voyons une seule monnaie des Bituriges découverte à la Bastidonne (Blanchet 442) en admettant que ce petit bronze appartienne bien aux Bituriges. Il appartiendrait à la Sologne *Blésoise* selon d'autres auteurs. Mais, à l'exception de cette monnaie d'attribution douteuse, aucun autre bronze gaulois de la Comata, rencontré sur les sites relevés par Carlo Vian, n'est référable à l'ouest de la Gaule ou au centre-ouest. Nous y voyons des monnaies des Arverni, Sequanes, Turones, Remi, Carnutes et Leuci. Les monnaies de l'ouest et du centre-ouest de la Gaule, et, parmi elles, celles des Bituriges, des Pictones, des Lemovices, des Santones, des Petrocorii, des Cadurci, se retrouvent dans la vallée de la Loire, dans le Bassin Parisien, dans le Languedoc occidental à partir des vallées de l'Orb et de l'Aude et en remontant la vallée de la Garonne, mais très rarement ou jamais dans la zone d'influence de Marseille (Languedoc oriental et Basse Vallée du Rhône).

51. LABROUSSE, *Monnaies du Haut Languedoc*, p. 49. «Les monnaies émises dans le centre et le nord de la Gaule ne semblent pas très nombreuses à Vieille Toulouse. A l'époque où la collection Azéma était intacte, Adrien Blanchet y notait... des pièces des Petrocores... des Bituriges...» A Vieille Toulouse, les monnaies de l'ouest de la Gaule sont donc présentes.

52. A Montlaurès également: Petrocorii, B.N. 4349. Notre collection.

53. Dans son ouvrage sur Enserune (p. 406, note 1) JANNORAY, indique sur un total de six monnaies gauloises trouvées sur le site, deux monnaies des Bituriges et des Pictons. Le tiers du monnayage gaulois était donc référable au Centre-Ouest de la Gaule à l'heure où Jannoray écrivait sa thèse sur l'oppidum d'Enserune. Parlant des habitants d'Enserune, notre auteur ajoute: «C'est avec les Tectosages que les relations commerciales axées, comme par le passé, vers les régions du Sud-Ouest étaient le plus développées.» Peut-on en dire autant de Lattes vers le milieu du Ier siècle avant J. C.?

que les mouvements de troupe ont apporté dans certaines régions de la Narbonnaise, certaines monnaies gauloises et qu'ils ne l'ont pas fait dans d'autres régions. N'est-il pas plus logique de penser que, dans un site comme Lattes, si nous avons présence de certaines espèces gauloises et rareté ou absence de certaines autres, c'est parce que les relations commerciales du secteur de Lattes, même après 52, étaient plus quotidiennes, plus régulières avec certaines régions de la Gaule qu'avec d'autres.

Et ne retrouvons-nous pas ici, une fois encore, l'influence du commerce marseillais. Dans le courant du premier siècle avant J. C., Rome est installée à Narbonne. Elle s'assure le commerce de l'arrière pays, de la vallée de la Garonne et des terres atlantiques. Si les négociants marseillais fréquentent encore les côtes du Roussillon et l'embouchure de l'Aude, ce ne sont que les ports. Le trafic avec l'intérieur du pays leur échappe. Par contre, le corridor Rhône, Saône et vallée de la Seine leur demeure ouvert jusqu'à très tard, jusqu'au début de l'Empire comme il leur fut ouvert dès les origines de Marseille, dès que les négociants marseillais suivirent les grandes voies d'eau entre la Méditerranée et la Manche à la recherche de marchés nouveaux. On sait aujourd'hui que la guerre des Gaules, le siège et la capitulation de Marseille durant la guerre civile, n'entraînèrent pas, contrairement à ce que l'on crût longtemps, le déclin commercial de la cité. Jusque sous le règne d'Auguste et même sous le haut empire romain, Marseille entretint sa vocation maritime et commerciale.⁵⁴ La vallée du Rhône, les plaines de la Saône, la vallée de la Seine et de ses affluents, les côtes de la Manche atteintes par l'embouchure de la Seine durent rester jusqu'à très tard ses voies commerciales de prédilection. C'était la vieille voie du commerce de l'étain⁵⁵ et si au premier siècle avant J. C., ce trafic n'existait plus ou si Arles l'avait détourné à son profit, Marseille pour avoir vu se modifier les conditions de son commerce intérieur, n'en continuait pas moins à pratiquer ce commerce.

A l'heure où le port du Lacydon était en relation avec les ports d'Italie Centrale et Méridionale, où le marché gaulois exigeait les vins d'Italie et pourquoi pas également ceux de la Narbonnaise, à l'heure où les gaulois fournissaient en salaisons les tables de leurs maîtres italiens, Marseille circulait toujours sur les routes terrestres et fluviales du corridor Rhône-Saône et du Bassin Parisien.⁵⁶

54. Fouilles du quartier du Vieux Port en 1947. Découverte de docks marseillais et du siège d'une halle aux marchands (I^{er} siècle de notre ère) Cf. BUSQUET, *Histoire du commerce de Marseille*, p. 93.

55. Doublée à hauteur de la Loire d'une voie secondaire descendant la vallée du fleuve jusqu'à son embouchure, jusqu'au territoire des Namnètes. Ce qui pourrait également expliquer que certaines monnaies gauloises du Val de Loire, celles des Turones en particulier, aient obéi aux mêmes migrations commerciales que leurs soeurs du Bassin Parisien. On sait que Colbert de Beaulieu ne croit pas que l'on puisse tirer de la trouvaille de monnaies gauloises disparates la preuve de courants commerciaux déterminés et qu'il critique. Terouanne et Boriüs d'avoir vu dans les monnaies exhumées du site d'Allonnes dans la Sarthe «le jalonnement d'une voie commerciale et fluviale partant de la Méditerranée et de Marseille pour gagner le pays cénomane avant de se diriger vers la Normandie chez les peuples qui tenaient l'embouchure de la Seine». Nous ne serions pas loin, pour notre part, de souscrire à l'opinion de Terouanne et de Boriüs (Allonnes et les relations avec les pays de la future Normandie. *Annales de Normandie*, 1964, p. 108).

56. Busquet qui croit qu'à l'époque d'Auguste le trafic terrestre profitait davantage à Arles qu'à Marseille (op. cité, pp. 88-89) n'en écrit pas moins: «Mais les navires de Syracuse... de Rhodes, d'Alexandrie... ceux d'Ostie reprenaient la route du Lacydon. Le cabotage redevenait actif sur la côte ligurienne et à l'ouest du Rhône et retrouvait à Marseille sa station majeure». On se souvient que dès le second siècle av. J.C., les épaves maritimes sont révélatrices de ce trafic. Celle de l'Estartit, en particulier, contenait des monnaies de la région de Naples, des monnaies romaines, des monnaies de Marseille et des monnaies de dynasties gauloises de l'embouchure de l'Aude. Ce qui frappe dans une publication comme celle de J. Cl. M. Richard sur les monnaies gauloises du Cabinet numismatique de Catalogne, c'est la présence au I^{er} siècle avant notre ère du monnayage de bronze marseillais dans les ports du Levant Espagnol (Rhode - Ampurias - Valence). Le plus grand nombre de ces bronzes, en particulier

Les monnaies des Eduens, des Séquanais, des Carnutes, des Catalauni, des Senones, des Veliocasses jalonnent, dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère et peut-être même plus tard, les voies commerciales empruntées par ce commerce marseillais. Raison pour laquelle nous pensons qu'à Lattes, où les Phocéens venaient régulièrement se ravitailler en vins, en céréales et en sel, une partie au moins d'entre elles illustre, dans un mouvement de reflux, ce trafic de la cité phocéenne à travers les Gaules. On va trouver que nous faisons, à Lattes, la part de Marseille beaucoup trop belle.⁵⁷ Mais c'est parce que sans Marseille, sans le grand port phocéen son voisin, l'existence du petit port lagunaire perdu au milieu de ses marais n'aurait en qu'une existence précaire et sans lendemain. Au Moyen Age, Lattes ne s'explique que par Montpellier. Dans l'Antiquité, Lattes a eu besoin de Marseille. Elle en a été la vassale économique. Les monnaies étrangères que restitue le sol de Lattes, monnaies ibériques, puniques ou grecques, presque toutes, monnaies de cités maritimes, traduisent cette circumnavigation phocéenne sur les côtes du Levant espagnol, de l'Italie du Sud et de la Sicile. Quant aux monnaies gauloises, elles indiquent, par leurs dominantes, la vieille voie de commerce (Méditerranée — côtes de la Manche) par les plaines de la Saône et le Bassin Parisien. Le tout restant noyé, comme nous le disions au début de cette étude, dans la masse du numéraire marseillais. L'histoire antique de Lattes et ce, jusqu'à très tard, illustre les péripéties du commerce de Marseille. Puis l'influence romaine l'emportera peu à peu.

Au second, au troisième siècle de notre ère, lorsque l'administration impériale préférera Arles à Marseille pour en faire le port officiel du service de l'annone, lorsque les convois partiront directement d'Arles vers Ostie par le Bas-Rhône, négligeant le vieux port du Lacydon, ce sera le déclin rapide et irrémédiable de la cité phocéenne.⁵⁸

à Ampurias, appartiennent aux émissions les plus tardives de Marseille (J. Cl. M. Richard. op. cité. P. 82-83). Pour la fin du premier siècle avant J. C., Busquet ajoute que Strabon et Pline font apercevoir un mouvement de commerce très actif allant de la Gaule pacifiée et prospère à l'Italie. Marseille, dit-il, n'était pas exclue de ce trafic et en prenait une part sur ses navires à destination d'Italie centrale et méridionale. Les amphores contenant du vin d'Italie du Sud arrivaient par Marseille et par Arles pour être dirigées, par les vallées du Rhône et de Saône, vers les grands marchés gaulois du vin. Double trafic donc, des Gaules vers l'Italie et d'Italie vers les Gaules dont Marseille assumait sa part, même si elle n'en avait plus le monopole.

57. On pourrait penser qu'à la suite de la guerre civile, Lattes s'est dégagée de ses vieilles relations commerciales avec Marseille et s'est intégrée au nouveau système économique romain. Ce seraient les commerçants romains qui auraient pris possession de Lattes, ce seraient eux qui auraient établi avec la clientèle gauloise de fructueux échanges et apporté à Lattes les monnaies gauloises du Bassin Parisien. Nous ne croyons pas beaucoup à l'importance des négociations romaines à Lattes au cours du I^{er} siècle av. J.C. Lattes est avant tout un port. Les voies qui conduisent des rivages lagunaires vers les Cévennes n'ont pas apporté en retour vers le Mejean les monnaies que l'on s'attendrait, dans ce cas, à y rencontrer (peu de monnaies arvernes, par exemple) et le trafic routier parallèle à la côte, la grande transversale des Pyrénées aux Alpes par la Domitienne, ne semble pas avoir véhiculé en Languedoc Oriental ou dans la région du bas Rhône les monnaies des côtes atlantiques, de l'ouest de la Gaule, des pays aquitains que le commerce romain, maître de la vallée de l'Aude, de celle de la Garonne, avait pourtant tout loisir de drainer. Par contre, si l'on enlève Marseille à Lattes au premier siècle av. J.C., que lui reste-t-il? Comment Lattes réduite à ses seules possibilités pouvait elle avoir contact, même médiat avec les populations du Nord de la Gaule? Ce serait exagérer démesurément sa puissance commerciale. Les légions n'ont pas séjourné dans ses marais. Nous venons de voir les silences de la théorie du trafic routier romain. Lattes avait-elle remplacé Marseille par Arles? Les relations de Lattes avec le port fluvial du Rhône n'avaient ni l'antiquité, ni la pérennité des rapports avec Marseille. Les vieux liens commerciaux se rompent difficilement lorsqu'aucun bouleversement majeur ne vient les troubler. Pour ces raisons que confirment les trouvailles archéologiques du secteur, nous sommes enclins à penser que Marseille est restée jusqu'à très tard le poumon économique de Lattes.

58. BUSQUET, op. cité, p. 94. Marseille perd même, à cette époque, ses institutions.

C'est vers cette même date que la belle aventure de Lattes prend fin. Il y avait déjà, d'ailleurs, deux siècles que son numéraire se résumait au numéraire d'argent et de bronze romain traditionnel. Dans le courant du troisième siècle, l'activité du port de Lattes s'éteint. Y a-t-il à cela une ou plusieurs raisons? Envasement du port, déviation du Lez, extinction des courants commerciaux ancestraux? Nous ne le saurions dire avec certitude. Nous constatons simplement qu'au IV^{ème} siècle de notre ère, quelques cabanes devaient encore subsister sur le site puisque la période de Constantin et de ses successeurs a laissé entre nos mains de rares épaves numismatiques. Qu'est devenu la population de Lattes au III^{ème} siècle? Nous avons déjà émis certaines hypothèses, nous en avancerons d'autres dans des publications à venir, mais nous pouvons dire que, dès cette date, l'histoire antique du port de Lattes est terminée. Du moins sa numismatique, en accord avec les autres données archéologiques du secteur, nous a révélé la petite cité du Méjean comme une des vocations maritimes et commerciales les plus tenaces et les plus glorieuses du Golfe du Lion.⁵⁹

59. La vie du port de Lattes est ponctuée d'époques d'activité intense coupées de silences archéologiques que la recherche s'efforce d'interrompre. Dates d'occupation reconnues:

- 1) Occupation néolithique (chasséenne) (2^{ème} millénaire avant l'ère).
- 2) De l'âge du bronze (champs d'urnes) au IV^{ème} siècle gallo-romain.
- 3) Du XII^{ème} siècle de notre ère à la fin du XVII^{ème} siècle.
- 4) De la fin du XVIII^{ème} siècle à nos jours.